



Cegid HR Sprint
Plan de paie du
17 avril 2023

BU HCM – Cegid HR Sprint

Niveau : Document Public

Mise à jour : 17 avril 2023

Destinataires : Clients – Collaborateurs CEGID

À propos de ce document

Le but de ce document est de présenter les apports et corrections du plan de paie du **17 avril 2023**.

Niveau de confidentialité	Document Public
Dernière mise à jour	17 avril 2023
Destinataires	Clients – Collaborateurs Cegid

Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par Cegid et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par Cegid que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de Cegid; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

1. Préambule.....	4
1.1. Plan de paie	4
1.2. Informations.....	4
1.3. Préconisations	4
2. Points d’attention utilisateur.....	6
3. DSN.....	7
3.1. Organismes : mise à jour au 22 mars 2023	7
3.2. Proratisation du plafond	7
3.3. PRB0119300 – Base forfaitaire 11 (bloc 78 Base assujettie)	
14	
4. Corrections diverses.....	15
4.1. PRB0120207 – 0075 Seuil mois impôts à la source 12 %	
15	
4.2. PRB0115628 - Réduction générale annuelle et heures	
d’équivalence	15
4.3. PRB0116103 – Sommes exclue des saisies sur	
rémunérations.....	22
5. Annexes	23
5.1. Articles utiles.....	23
5.2. Articles des plans de paie précédents.....	23
5.3. Liens utiles.....	24

1. PREAMBULE

1.1. Plan de paie

Pour connaître la version du plan de paie, vous pouvez consulter la valeur de l'élément national **9994**. Pour ce plan de paie, elle correspond à la valeur : **17042023,0001**.

1.2. Informations

Les rubriques d'origine conventionnelle présentes dans le plan de paie de Cegid HR Sprint ont été apportées pour répondre à des problématiques ponctuelles sur des points particuliers et précis des dispositions conventionnelles. Les valeurs apportées lors de la création de ces paramétrages n'ont donc pas vocation à être actualisées.

Nous vous informons par conséquent qu'aucune de ces valeurs d'origine conventionnelle n'est plus mise à jour depuis le plan de paie d'**octobre 2018**.

1.3. Préconisations

Pour une utilisation optimisée, nous vous conseillons la mise en place des niveaux préconisés.

Vous trouverez la [KB0014362](#) - La gestion des niveaux préconisés dans la base de connaissance de votre portail utilisateurs CEGID.

Pour activer la gestion des niveaux préconisés, dans vos dossiers, vous devez cocher dans les Paramètres / Dossier / Paramètres société / Paie / Préférence : gestion des niveaux et des éléments dossiers.

Paramètres Société

- Paie
 - Paramètres
 - Salarié
 - Caractéristiques
 - Génération comptable
 - N4DS
 - Préférences**
 - Interface
 - Compléments
 - DPAE dématérialisée
 - IJSS_maintien
 - Dématérialisation RH
 - eRH
 - Absences - Congés Payés
 - DSN

Préférences

Modèle d'édition du bulletin
 Par défaut CEGID Bulletin de Paie Simplifié

Absence éditée en bas de bulletin

Absence 1
 Acquis [] [] []
 Pris [] [] []

Absence 2
 Acquis [] [] []
 Pris [] [] []

Absence 3
 Acquis [] [] []
 Pris [] [] []

Absence 4
 Acquis [] [] []
 Pris [] [] []

Etat justificatif

Heure 20 Heures travaillées
 Rémunération 01 Brut avant abattement
 Repas pris Montant rémunération 0500
 Heures exo. 44 Heures complémentaires exon

Éléments du bulletin
 Gestion des niveaux et des éléments dossier
 Gestion édition Original/Duplicata/Spécimen

Alertes
 Gestion des alertes de paie
 Application de paie <<Tous>>

Impression des rubriques
 Mode d'impression des rubriques
 Détail / libellé rubrique

Cumul édité en bas de bulletin

Cumul 1 [] [] []
 Cumul 2 [] [] []
 Cumul 3 [] [] []
 Cumul 4 [] [] []
 Cumul 5 [] [] []
 Cumul 6 [] [] []

Cumul mensuel édité en bas de bulletin

Champ 1 Aucun
 Libellé
 Champ 2 Aucun
 Libellé
 Champ 3 Aucun
 Libellé

Calendrier
 Edité en Gestion en jours

Visite médicale
 Périodicité Tous les 2 ans
 Nb de zones libres combo 0
 Nb de zones libres montant 0

eMail
 eMail envoyé via Serveur
 Suffixe date sur le nom des fichiers de virement
 Virement SEPA US

2. POINTS D'ATTENTION UTILISATEUR

Vous trouverez ci-dessous les points apportés qui peuvent nécessiter une attention de l'utilisateur.

Titre	Pages
DSN	7
Corrections diverses	15
Annexes	23

3. DSN

3.1. Organismes : mise à jour au 22 mars 2023

Création des organismes :

Code Institution	Nom Institution
3008	CPCEA RETRAITE SUPPLEMENTAIRE
3009	CCPMA RETRAITE SUPPLEMENTAIRE

Mise à jour des noms des organismes suivant :

Code Institution	Nom Institution
X125	APICIL EPARGNE RETRAITE
M458	NPU MUTUELLE CHORUM
M196	NPU MUROS

Pour rappel, vous pouvez retrouver l'ensemble des organisations contenues dans votre application dans le menu **Paramètres / DUCS / Institutions** de vos dossiers de paie.

<https://www.net-entreprises.fr/nomenclatures-dsn-p23v01/>

3.2. Proratisation du plafond

Suite à la publication de la **FAQ DSN INFOS 2621 Proratisation du PMSS**, nous modifions les paramètres DSN pour que le code de complément de base assujettie **S21.G00.79.001 07 – Plafond de la sécurité sociale** ne soit transmis que pour les **salariés à temps partiel ou en forfait jours réduits ayant opté pour une proratisation du plafond**.

Élément national

0553 DSN Prorata plafond SS

Éléments nationaux : DSN Prorata plafond SS

Caractéristiques

Prédéfini	CEGID
Code	0553
Libellé	DSN Prorata plafond SS
Date de validité	01 mai 2023
Libellé abrégé	DSN Prorata palfo
Valeur	1,0000
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Général
Convention collective	Toutes les conventions
<input type="checkbox"/> Type monétaire	<input type="checkbox"/> Prise en compte du décalage de paie
<input type="checkbox"/> Régime Alsace Moselle	

Rémunérations

99P2 Taux temps de travail

99P2 Taux temps de travail

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Prédéfini: CEGID

Code: 99P2 Libellé: Taux temps de travail

Nom court: Taux temps de tra

Thème: Salaires

Activité: <Toutes>

Rubrique imprimable sur le bulletin

A exclure du calcul du maintien A exclure du calcul de la paie à l'envers

Participe au calcul des IJSS

A ajouter dans le coût global du salarié

Permet de déclencher les nouvelles règles de transmission du plafond de la sécurité sociale en DSN pour les salariés en temps partiel

99P2 Taux temps de travail

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Type de calcul effectué: Montant

	Base	Taux	Coefficient	Montant
Type	<Aucun>			Variables de paie
Valeur				2016
Montant	Quantité			TAUX TEMPS DE TRA...
Quantité				
Imprimable/Décimales	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2

	Type	Valeur
Mini & Maxi		
Minimum	<<Aucun>>	
Maximum	<<Aucun>>	

Critère d'application

Variable : CR84 DSN Prorata plafond

Prédéfini: CEGID

Code: CR84

Libellé: DSN Prorata plafond

Nature: Test

Thème: Calcul de la paie

Test | Bloc Note

Si Eléments nationaux 0553 DSN Prorata plafond = Valeur (coef, taux, quar) 0

FIN

Alors Valeur (coef, taux, quar) 0 0 FIN

Sinon Valeur (coef, taux, quar) 1 1 FIN

Cette rémunération est ajoutée au profil **013 Plafond temps partiel (heures)**.

99P4 Taux activité forfait jours

99P4 Taux activité forfait jours

Caractéristiques | Calcul | Validité | Déclarations | DSN

Prédéfini: CEGID

Code: 99P4

Libellé: Taux activité forfait jours

Nom court: Taux activité for

Thème: Salaires

Activité: <Toutes>

Rubrique imprimable sur le bulletin

A exclure du calcul du maintien

A exclure du calcul de la paie à l'envers

Participe au calcul des IJSS

A ajouter dans le coût global du salarié

Permet de déclencher les nouvelles règles de transmission du plafond de la sécurité sociale en DSN pour les salariés en forfait jours réduits le cas échéant

99P4 Taux activité forfait jours

Caractéristiques **Calcul** Validité Déclarations DSN

Type de calcul effectué **Base * Taux/100**

Base & Taux & Coefficient & Montant				
	Base	Taux	Coefficient	Montant
Type	Eléments nationaux	Valeur		
Valeur	1478	1		
Montant	Quantité			
Imprimable/Décimales	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2

Mini & Maxi

	Type	Valeur
Minimum	<<Aucun>>	
Maximum	<<Aucun>>	

Critère d'application

Variable : CR84 DSN Prorata plafond

Prédéfini CEGID

Code CR84

Libellé DSN Prorata plafond Nature Test

Thème Calcul de la paie

Test Bloc Note

SI Eléments nationaux 0553 DSN Prorata plafond = Valeur (coef, taux, quar) 0

FIN

Alors Valeur (coef, taux, quar) 0 0 FIN

Sinon Valeur (coef, taux, quar) 1 1 FIN

Cette rémunération sera à ajouter à vos profils de salarié en forfaits jours.

Fonctions DSN

BV14 Cumul composant 07 3

Paramétrage c

Prédéfini: CEGID Code: BV14 Libellé: Cumul composant 07 3

Résultat attendu: Alphanumérique Thème DSN: Complément de base assujettie Libellé abrégé: Cumul composant 0

Commentaire

Ligne n°: 01

01	IF (CUM 30 <> SAT) THN
02	CUM 30 ELS SAT 0

BV16 Cumul composant 07 2

Paramétrage des Fonctions D

Prédéfini: CEGID Code: BV16 Libellé: Cumul composant 07 2

Résultat attendu: Alphanumérique Thème DSN: Complément de base assujettie Libellé abrégé: Cumul composant 0

Commentaire

Ligne n°: 01

Condition: SI

Parenthèse début: (

01	IF (BUL PPU DATEDEBUT < SAD 01/05/2023) THN
02	CUM 30 ELI
03	(REM 99P2 <> SAT) THN
04	AFN BV14 ELI
05	(REM 99P4 <> SAT AND
06	REM 99P4 < SAM 1) THN
07	AFN BV14 ELS SAT

BV12 Cumul composant 07 1



Nous avons choisi de n'appliquer ce paramétrage qu'à compter des paies du mois de mai 2023 à déclarer au 5 ou au 15 juin 2023.

Ainsi, en DSN, pour un salarié à temps plein ou en forfait jours, le code complément de base assujettie ne sera plus présent.

PAS	Rémunération	Primes	Activité	Autres éléments de revenu brut	Base assujettie	Composant de base assujettie	Cotisation
Composants de base assujettie S21.G00.79							
Type de composant de base assujettie	01 - Montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale et de la réduction de cotisations Allocations familiales					S21.G00.79.001 BaseComposant.Type	
Montant de composant de base assujettie	1709,28					S21.G00.79.004 BaseComposant.Montant	
Type de composant de base assujettie	02 - Montant du SMIC retenu pour le calcul du crédit d'impôt compétitivité-emploi					S21.G00.79.001 BaseComposant.Type	
Montant de composant de base assujettie	1709,28					S21.G00.79.004 BaseComposant.Montant	

Par contre, il sera toujours présent pour les salariés à temps partiel (rémunération 99P2 présente sur le bulletin) ou en forfaits jours réduits (rémunération 99P4 présente et calculée sur un bulletin de paie et élément national 1478 inférieur à 100).

PAS	Rémunération	Primes	Activité	Autres éléments de revenu brut	Base assujettie	Composant de base assujettie	Cotisation
Composants de base assujettie S21.G00.79							
Type de composant de base assujettie	01 - Montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale et de la réduction de cotisations Allocations familiales			S21.G00.79.001 BaseComposant.Type			
Montant de composant de base assujettie	1709,28			S21.G00.79.004 BaseComposant.Montant			
Type de composant de base assujettie	02 - Montant du SMIC retenu pour le calcul du crédit d'impôt compétitivité-emploi			S21.G00.79.001 BaseComposant.Type			
Montant de composant de base assujettie	1709,28			S21.G00.79.004 BaseComposant.Montant			
Type de composant de base assujettie	07 - Plafond de Sécurité Sociale appliqué			S21.G00.79.001 BaseComposant.Type			
Montant de composant de base assujettie	2900,51			S21.G00.79.004 BaseComposant.Montant			

3.3. PRB0119300 – Base forfaitaire 11 (bloc 78 Base assujettie)

Pour ne plus transmettre la base assujettie **11- Base forfaitaire**, notamment pour les stagiaires, nous modifions la fonction **BA12 Base forfaitaire SS** qui devient :

Paramétrage de:

Prédéfini
Code
Libellé

Résultat attendu
Thème DSN
Libellé abrégé

Commentaire

Ligne n°
Condition

01	IF (COB 4920 <> SAT) THN
02	SAT ELI
03	(CUM 40 < CUM 31 AND
04	CUM BC2 <> SAT) THN
05	CUM 40 ELS SAT

4. CORRECTIONS DIVERSES

4.1. PRB0120207 – 0075 Seuil mois impôts à la source 12 %

Correction de la valeur de l'élément national 0075 Seuil mois impôts à la source 12 % au 01/01/2023

The screenshot shows a window titled 'Éléments nationaux : Seuil mois impôts à la source 12 %'. It contains a form with the following fields and values:

Prédéfini	CEGID
Code	0075
Libellé	Seuil mois impôts à la source 12 %
Date de validité	01 janv. 2023
Libellé abrégé	Seuil mois impôts
Valeur	1 338,0000
Valeur en Alsace Moselle	1 338,0000
Thème	Taxes
Convention collective	Toutes les conventions
<input checked="" type="checkbox"/> Type monétaire	<input type="checkbox"/> Prise en compte du décalage de paie
<input type="checkbox"/> Régime Alsace Moselle	

4.2. PRB0115628 - Réduction générale annuelle et heures d'équivalence

Jusqu'à présent pour déterminer le SMIC coefficienté annuel en cas d'heures d'équivalence, nous calculions de la manière suivante :

Somme des SMIC Fillon mensuel calculés * (Somme des Numérateurs mensuels) / (Somme des Dénominateurs mensuels)

Ce calcul est correct dans le cas où le coefficient n'évolue pas au cours de l'année ou si la valeur du SMIC n'évolue pas en cours d'année en cas d'heures supplémentaires.

Aussi, nous améliorons notre paramétrage pour une meilleure totalisation des SMIC coefficientés pris en compte.

Élément national

Création de l'élément national **1916 Déc. SMIC Heures équivalence**

Il permet de déclencher le nouveau mode de calcul en cas d'heures d'équivalence.

The screenshot shows the 'Caractéristiques' tab of a software window titled 'Éléments nationaux : Déc. SMIC Heures équivalence'. The window has a standard toolbar with icons for file operations and help. The 'Caractéristiques' tab is active, and the 'Commentaire' tab is also visible. The form contains the following fields and options:

Prédéfini	CEGID
Code	1916
Libellé	Déc. SMIC Heures équivalence
Date de validité	01 avr. 2023
Libellé abrégé	Déc. SMIC Heures
Valeur	0,0000
Valeur en Alsace Moselle	0,0000
Thème	Urssaf
Convention collective	Toutes les conventions
<input type="checkbox"/> Type monétaire	<input type="checkbox"/> Prise en compte du décalage de paie
<input checked="" type="checkbox"/> Régime Alsace Moselle	

The screenshot shows the 'Commentaire' tab of the same software window. The 'Caractéristiques' tab is also visible. The comment field contains the following text:

Il permet de déclencher le nouveau mode de calcul en cas d'heures d'équivalence
Dupliquer avec la valeur 1 dans les dossiers concernés
Personnalisable jusqu'au niveau salarié

Pour les dossiers et/ou les salariés concernés, l'élément national 1916 sera à dupliquer avec la valeur 1.

Création du cumul **Z28 SMIC RGPP équivalences** : il permet de stocker les SMICs coefficientés en cas d'heures d'équivalence.

Cumuls : Z28 SMIC RGPP équivalences

Caractéristiques Bloc note

Prédéfini CEGID

Code Z28

Libellé SMIC RGPP équivalences

Nom court SMIC RGPP équival

Thème Autres Période RAZ Fin Exercice Social

Cumul monétaire

Type coefficient <Aucun> Coefficient

Type d'alimentation du cumul

Par une rémunération Par le montant salarial

Par une cotisation Par le montant patronal

Création de la rémunération **8986 SMIC équivalences antérieur** : elle permet de stocker les SMICs d'heures d'équivalence précalculés antérieurement.

8986 SMIC équivalences antérieur

Caractéristiques Calcul Validité Déclarations DSN

Prédéfini CEGID

Code 8986 Libellé SMIC équivalences antérieur

Nom court SMIC équivalences

Thème Compléments de salaire

Activité <Toutes>

Rubrique imprimable sur le bulletin

A exclure du calcul du maintien A exclure du calcul de la paie à l'envers

Participe au calcul des IJSS

A ajouter dans le coût global du salarié

SMIC coefficienté antérieur pour la réduction générale en cas d'heures d'équivalence

8986 SMIC équivalences antérieur

Caractéristiques **Calcul** Validité Déclarations DSN

Type de calcul effectué Montant

Base & Taux & Coefficient & Montant				
	Base	Taux	Coefficient	Montant
Type	<Aucun>			Variables de paie
Valeur				1718
Montant				Smic fillon Annuel
Quantité	Quantité			
Imprimable/Décimales	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2

Mini & Maxi

	Type	Valeur
Minimum	<<Aucun>>	
Maximum	<<Aucun>>	

Elle alimente le cumul Z28 en gain.

Critère d'application

Variable : C6C4 SMIC RGPP Equivalences antérieur

Prédéfini CEGID

Code C6C4

Libellé SMIC RGPP Equivalences antérieur Nature Test

Thème Calcul de la paie

Test Bloc Note

SI Variables de paie C6B€ SMIC RGPP Heures é = Valeur (coef, taux, quar) 0

AND Eléments nationaux 1916 Déc. SMIC Heures éc = Valeur (coef, taux, quar) 1

AND Variables de paie 1746 Hrs équivalence ma <> Valeur (coef, taux, quar) 0

FIN

Alors Valeur (coef, taux, quar) 1 1 FIN

Sinon Valeur (coef, taux, quar) 0 0 FIN

Elle ne déclenche que, si le cumul Z28 n'a jamais été alimenté précédemment et en cas d'heures d'équivalence.

Création de la cotisation **0090 SMIC Coefficienté équivalence** : elle permet de stocker le SMIC coefficienté en cas d'heures d'équivalence du mois en cours.

Cotisations : 0090 SMIC Coefficienté équivalence

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Prédéfini CEGID Code 0090

Libellé SMIC Coefficienté équivalence

Nature Cotisation Thème Base de Cotisation

Nom court SMIC Coefficienté Ne se calcule que si le salarié est présent en fin de mois

Organisme Rubrique imprimable sur le bulletin

Activité <Toutes> Critère d'application C6C6

Validité

Du <<Aucun>> Au <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Mois <<Aucun>> Mois <<Aucun>>

Elle permet de stocker le SMIC coefficienté en cas d'heures d'équivalence calculé chaque mois.

Cotisations : 0090 SMIC Coefficienté équivalence

Caractéristiques Calcul Etats DSN

Type	Valeur	Libellé	Imprimable	Décimales
Base de cotisation	<<Aucun>>		<input type="checkbox"/>	2
Tranche plafond				
Taux salarial	<<Aucun>>		<input type="checkbox"/>	2
Taux patronal	<<Aucun>>		<input type="checkbox"/>	2
Forfait salarial	<<Aucun>>		<input type="checkbox"/>	2
Forfait patronal	Variable de Paie	CI98 SMIC Coefficienté équivalence	<input checked="" type="checkbox"/>	2
Minimum salarial	<<Aucun>>			
Maximum salarial	<<Aucun>>			
Minimum patronal	<<Aucun>>			
Maximum patronal	<<Aucun>>			

Elle n'alimente que le cumul Z28 .

Critère d'application :

Variable : C6C6 SMIC RGPP équivalence

Prédéfini CEGID

Code C6C6

Libellé SMIC RGPP équivalence

Thème Réduction bas salaires

Nature Test

Test

Bloc Note

Si Eléments nationaux 1916 ... Déc. SMIC Heures éc = Valeur (coef, taux, quar 1

AND Variables de paie 1746 ... Hrs équivalence ma <> Valeur (coef, taux, quar 0

FIN ▼

Alors Valeur (coef, taux, quar 1 1 FIN ▼

Sinon Valeur (coef, taux, quar 0 0 + Variables de paie C6B4 ... SMIC RGPP équivalen

FIN ▼

La rémunération **8986 SMIC équivalences antérieur** et la cotisation **0090 SMIC Coefficienté équivalence** sont ajoutées aux profils de réduction générale suivants :

Type	Code	Libellé	Thème du Profil	Prédéfini
Réduction Fillon / CICE	400	Réduction générale Ann Cas Général		CEGID
Réduction Fillon / CICE	402	Réduction générale ann 1/20 sal.		CEGID
Réduction Fillon / CICE	404	Réduction générale ann BTP 1/20 sal		CEGID
Réduction Fillon / CICE	406	Réduction générale ann cas gén. BTP		CEGID
Réduction Fillon / CICE	422	Réduction générale Transpt 1/ 20		CEGID
Réduction Fillon / CICE	424	Réduction générale Transport +20		CEGID
Réduction Fillon / CICE	426	Réduction généralMajo Transp 1 à 20		CEGID
Réduction Fillon / CICE	428	Réduction générale MajoTranspt +20		CEGID
Réduction Fillon / CICE	LU0	Réduction Patronale tot. 01/2019		CEGID
Réduction Fillon / CICE	LU2	Réduc. Patronale tot 01/2019 + CP		CEGID
Réduction Fillon / CICE	LX0	Réd. générale Cas Général ARRCO 2		CEGID
Réduction Fillon / CICE	LX2	Réd. générale cas gén. CP ARRCO 2		CEGID
Réduction Fillon / CICE	LY0	Réd.Patronale tot. 01/2019 ARRCO 2		CEGID

Nombre de profil : 13

Principe de fonctionnement

Avant le premier accès au bulletin, pensez à dupliquer l'élément national 1916 au niveau désiré avec la valeur 1.

Sur le premier bulletin suivant la mise en place du paramétrage vous obtiendrez cela,

- Onglet salaires

Code	Libellé	Base	Taux	Coefficient	Montant	De	Au	Origine
0002	Salaires mensuel	151,67			2 000,00			Profil
0088	DSN Quotité catégorie salaris							Profil
1995	Heures équivalence	34,66	13,18652	1,00	457,04			Salarié

- Onglet cotisations

Code	Libellé	Base	Tx. Sal.	Montant Sal	Tx. Pat.	Montant Pat.
0076	Numérateur Fillon équivalence		45,00			
0078	Dénominateur Fillon équivalence		35,00			
0090	SMIC Coefficienté équivalence					2 197,65

Dans la cotisation 0090, $2197.65 = 1709.28 * 45 / 35$.

4.3. PRB0116103 – Sommes exclues des saisies sur rémunérations

Nous modifions le sens du cumul **FP0 Sommes exclues saisie arrêt** dans la gestion associée des rémunérations **7102 Intéressement net bloqué** et **7104 Participation nette bloquée** : il est désormais en retenue au lieu d'être en gain.

5. ANNEXES

5.1. Articles utiles

Vous retrouvez ici les KBs qui nous semblent utiles en cette période :

[KB0036912](#) - Cegid Production Sociale : DSN - Temps partiel thérapeutique : communication net-entreprises

[KB0036839](#) - DSN Link : Version 3.80 - Mars 2023

[KB0035197](#) - Cegid HR Sprint - Gestion du Bonus-Malus

[KB0034704](#) - Cegid Production Sociale : Comment fusionner deux coffres-forts dans une même société ?

[KB0034702](#) - Cegid Production Sociale : Comment gérer la signature électronique dans la Dématérialisation RH ?

[KB0034545](#) - Cegid production Sociale : Replay Web Assistance - La Gestion des IJSS

[KB0033099](#) - Cegid production sociale : DSN - Comment gérer le nouveau signalement FCTU ?

[KB0032395](#) - Régularisation des cotisations MSA

[KB0032394](#) - Régularisation des cotisations URSSAF

[KB0032393](#) - Régularisation des cotisations OC

[KB0032385](#) - Régularisation des cotisations AGIRC-ARCCO

[KB0031555](#) - Cegid Production Sociale : Comment régulariser en DSN un trop versé pour la DGFIP ?

5.2. Articles des plans de paie précédents

Plan de paie du 16 mars 2023 : [KB0036858](#)

Plan de paie du 16 février 2023 : [KB0036403](#)

Plan de paie du 16 janvier 2023 : [KB0036106](#)

Plan de paie du 6 janvier 2023 : [KB0036054](#)

Plan de paie du 15 décembre 2022 : [KB0035926](#)

Plan de paie du 16 novembre 2022 : [KB0035721](#)

Plan de paie du 17 octobre 2022 : [KB0035522](#)

Plan de paie du 16 septembre 2022 : [KB0035310](#)

Plan de paie du 22 août 2022 : [KB0035137](#)

Plan de paie du 18 juillet 2022 : [KB0034775](#)

Plan de paie du 16 juin 2022 : [KB0034573](#)

Plan de paie du 6 mai 2022 : [KB0034254](#)

Plan de paie du 15 avril 2022 : [KB0034152](#)

5.3. Liens utiles

<https://boss.gouv.fr/portail/accueil.html>

[Dates d'échéance de vos DSNs](#)

<https://www.net-entreprises.fr/precisions-sur-la-declaration-du-temps-partiel-therapeutique-tpt-en-dsn/>

<https://www.net-entreprises.fr/dsn-temps-partiel-therapeutiques-en-dsn-pour-le-regime-general-points-dattention/>

<https://www.urssaf.fr/portail/home/actualites/toute-lactualite-employeur/declaration-solde-taxe-apprentis.html>